

Informations de base	
2022/0288(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Mesures relatives à l'importation, à l'exportation et au transit d'armes à feu, de leurs parties essentielles et de leurs munitions: application de l'article 10 du protocole de l'ONU sur les armes à feu. Refonte	

Acte final
Règlement 2025/0041 JO OJ L 22.01.2025

[Résumé](#)